

Renforcer les compétences de base des apprentis, c'est **multiplier leurs chances de réussite** dans leur parcours de formation professionnelle.

Pour certains jeunes, la maîtrise des compétences de base à l'entrée en apprentissage reste très insuffisante.

Consolider les compétences de base des apprentis contribue à la diminution des risques de rupture du contrat, à l'accès à la qualification et à plus long terme à une meilleure gestion de leur autonomie professionnelle.

Pourtant, **le champ de la lutte contre l'illettrisme** parmi les jeunes apprentis était jusqu'à présent très peu exploré...

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, avec l'appui du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications, a entamé une démarche de travail collective avec le soutien de quatre régions, afin de proposer des réponses pertinentes pour sécuriser les parcours de formation des apprentis.

L'objectif est de fournir aux décideurs publics et aux CFA des clés de réussite : **comment agir ? Avec qui ? Avec quels outils ?**

Pilotage du projet :

l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, avec le concours des Conseils régionaux d'Ile-de-France, du Languedoc-Roussillon, de Provence Alpes Côte d'Azur et de Rhône-Alpes. Le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications est en charge de l'évaluation.

Ce projet s'inscrit dans le programme national d'expérimentations en faveur des jeunes lancé par le Haut Commissariat à la Jeunesse.

Avec l'appui :

du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Education nationale



Février 2010
Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
 1, place de l'école
 BP 7082
 69348 Lyon cedex 4
 Tél : +33 (0)4 37 37 16 80
 Fax : +33 (0)4 37 37 16 81
 www.anlci.gouv.fr
 Contact : Emmanuelle UNAL
 emmanuelle.unal@anlci.fr



PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME

AVEC L'APPUI DU



AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME – GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC
 Pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base

Renforcer les compétences de base pour sécuriser les parcours de formation des apprentis

Projet soutenu par le Haut Commissariat à la Jeunesse



esprit public - photographies : entreprises et images

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME



AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
 GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

Pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base

Renforcer les compétences de base pour sécuriser les parcours de formation des apprentis : comment agir ?

Pour l'ANLCI, une démarche en plusieurs étapes avec l'appui du Cereq.

1. Identification d'initiatives innovantes

Jusqu'en janvier 2010

Au sein des 4 régions partenaires, 8 CFA ont été retenus pour participer au projet.

2. Evaluation des pratiques

De janvier à septembre 2010

Identifier les clés de réussite et les impacts des pratiques existantes pour établir un bouquet de préconisations.

3. Expérimentations

De septembre 2010 à septembre 2011

En s'appuyant sur les enseignements de la première phase, mobiliser 10 à 15 CFA dans chacune des 4 régions partenaires.

4. Production d'un cadre de référence

A l'issue de l'expérimentation

Un cadre de référence pour proposer des recommandations concrètes afin de généraliser les bonnes pratiques retenues sur l'ensemble des CFA.

ZOOM SUR...

La phase d'évaluation

C'est le Cereq qui, en tant qu'évaluateur, analyse les pratiques conduites auprès des équipes des CFA concernées par cette première phase. À partir de ces observations, le Cereq établira un ensemble de préconisations pour outiller la phase d'expérimentation. Il contribuera enfin à l'évaluation de ces démarches régionales.



À partir de huit actions menées dans des Centres de Formation d'Apprentis, une analyse de pratiques de remise à niveau de jeunes en difficulté avec la base de la base :

Des actions de préapprentissage préparant à l'entrée en formation :

Faculté des métiers de l'Essonne (91) et Centre de formation du bâtiment de Brétigny (91)

Les CFA mènent des actions de préapprentissage au sein de classes préparatoires pour permettre aux jeunes de réussir leur projet d'insertion.

Des actions en CFA en amont d'un CAP, pour un parcours en 3 ans :

Centre de Formation Agricole d'Antibes (06)

Le CAPA travaux paysagers est préparé en trois ans pour une douzaine de jeunes avec l'accord du jeune, des parents et de l'entreprise.

Centre de formation spécialisé régional (région Languedoc-Roussillon)

Ces jeunes en situation de handicap bénéficient d'une première année dite de « remise à niveau » qui allie cours et journées en entreprise. Cette année constitue une passerelle pour que ces jeunes ayant des difficultés d'apprentissage puissent accéder à une formation qualifiante.

Des actions qui apportent une réponse adaptée aux besoins des jeunes, dont les modalités organisationnelles et pédagogiques varient d'un établissement à un autre :

Centre de Formation René Villeneuve (04)

Un soutien intensif est proposé aux jeunes les plus en difficulté.

Centre de Formation Agricole du Gard Rodilhan (30)

Des temps de remise à niveau par groupes de 4 à 5 sont prévus chaque semaine tout au long de l'année pour les jeunes en difficulté avec l'appui d'une formatrice pour adulte.

Centre de Formation Pierre Dufour (42)

Les jeunes en difficulté, dans la filière automobile, sont pris en charge sur leurs deux années d'apprentissage, sur la base de 4h par semaine entre midi et deux heures.

Centre de Formation de l'Industrie de la Motte-Servolet (73)

Selon le niveau de difficulté, mise en place d'actions individuelles ou renforcement collectif du nombre d'heures de cours.